

année il a été renié publiquement, et c'est avec la plus grande vivacité de langage que M. le Ministre sans portefeuille, l'organe du gouvernement, a déclaré qu'il n'y avait aucun rapport entre la politique du gouvernement et les paroles du Prince Napoléon, et que ce serait commettre l'erreur la plus grande que de le représenter comme l'organe de la pensée de l'Empereur.

Ce n'est pas tout : l'année dernière, M. Granier de Cassagnac ayant soutenu la thèse reproduite cette année par M. de la Guéronnière et M. le Baron David, en faveur de la confédération italienne, s'appuya particulièrement sur cette autorité, croyant reproduire ainsi la pensée intime du gouvernement ; or, le soir même s'étant rendu au Ministère de l'Intérieur et ayant reproduit son argumentation devant une assistance nombreuse, M. le Ministre de l'Intérieur, M. de Persigny l'interrompit avec force et lui déclara qu'il n'avait en aucune manière rencontré l'opinion du gouvernement et qu'il pouvait lui en donner l'assurance formelle. Et c'est à la suite de cette discussion que le discours du Prince Napoléon fut répandu par toute la France.

Cette année nous espérons donc que nous n'aurons pas de publication extraordinaire du discours du Prince Impérial ; nous constatons de plus que le discours de M. le Baron David n'a encore subi aucun désaveu quasi officiel, enfin nous constatons avec satisfaction que M. de la Guéronnière qui passait d'abord pour l'organe officiel d'une haute autorité gouvernementale a singulièrement modifié son opinion telle que nous la voyons exprimée dans ses anciennes brochures—*Le Pape et le Congrès : l'Empereur Napoléon III et l'Italie ; La France, Rome et l'Italie*—qui ont donné lieu à de si grandes appréhensions de la part des catholiques et des fils dévoués de l'Eglise.

Mais, après ces considérations, nous regrettons de ne pas voir des explications plus nettes, plus précises et plus rassurantes dans les discours de M. Billault, organe officiel du gouvernement.

Lorsqu'il répond aux révolutionnaires il s'exprime, sans doute, avec toute la force et la conviction apparentes d'un catholique sincère, mais lorsqu'il s'adresse aux défenseurs du St. Siège, il se fait malheureusement l'écho des inculpations les plus pénibles et les plus dangereuses.

Comme on l'a très bien remarqué, tout ce qu'il a répondu à M. J. Favre, en défendant le droit du Pontife sur le Patrimoine de St. Pierre, était excellent, parfait, digne d'un chrétien sincère et dévoué : seulement on se demandait pourquoi la même argumentation ne s'adresserait pas aussi bien au Piémont lorsqu'il détruit l'état temporel compris dans les Marches et dans la Romagne.

D'un autre côté, lorsque M. le Ministre sans portefeuille répond à M. Keller, pour justifier la conduite du gouvernement vis-à-vis des premières spoliations du Piémont, on ne voit pas comment il ose, dans sa position,

produire des arguments si menaçants pour le domaine actuel du St. Père.

Ainsi ces discours qui brillent il est vrai, par un rare talent, sont trop à double sens, et susceptibles de deux interprétations ; d'un côté ils peuvent être considérés comme le juste châtiment des spoliateurs, mais en même temps, sous un certain point de vue, on peut les envisager comme leur espoir et leur gage dans l'avenir, c'est du reste ce qu'a affirmé M. Ratazzi avec la plus grande assurance aux Chambres Piémontaises.

Done, si le Souverain Pontife, peut être satisfait du soin avec lequel ceux qui se sont montrés ses généreux défenseurs à Rome, se séparent de ses ennemis et de ses adversaires, assurément il ne peut qu'être péniblement affecté en voyant ratifier dans le même discours les entreprises de ses ennemis révoltés et en se voyant même publiquement et notoirement blâmé dans l'administration des Etats qui lui restent.

Quel moment choisit-on pour de pareilles inculpations !

Suivant le *Correspondant*, les discours de M. Billault ressemblent à ces tableaux ingénieux qui, selon qu'on les regarde par la droite ou par la gauche, présentent deux figures différentes.

Nous n'y trouvons rien de bien flatteur pour les hauts faits des révolutionnaires, mais, non plus, rien de bien encourageant pour le Souverain Pontife.

Du reste les Droits de la Papauté, nous dit encore le *Correspondant*, ont trouvé un champion qui revendique une meilleure gloire que celle de l'éloquence humaine, c'est M. Emile Keller.

Nul n'a pu encore cette fois lui refuser le don de la parole la plus noble et la plus émouvante : le *Courrier des Etats-Unis* nous parle de l'effet qu'il a produit, avec une admiration qu'il est bon de constater dans un libre penseur.

"M. Keller, dit le *Courrier des Etats-Unis*, a défendu la Papauté envers et contre tous avec une ardeur, une conviction, et, il faut le dire, une éloquence qui rappelle les plus belles inspirations du Comte de Maistre

"On se rappelle la fin du discours de M. Keller : "La France n'est pas révolutionnaire, car la révolution est la négation du catholicisme et de la liberté. Qu'ils sortent de la foule, ou qu'ils soient sur les marches d'un trône, derrière, derrière tous ceux qui voudraient entraîner le gouvernement et la France à nous ramener au bas-empire !"

M. Keller, paraît-il, a prononcé ces paroles avec une singulière énergie, et M. Gaillardet dit qu'en les prononçant il avait la main levée vers la tribune où se trouvait le Prince Napoléon qui suit assidûment les débats du Corps-Législatif. Le même correspondant ajoute : "Cette péroraison farouche a causé dans la Chambre une sorte de saisissement, à la suite duquel l'orateur a été félicité par ceux mêmes qui ne partageaient pas ses convictions, mais rendaient hommage à son talent."

Au moins on peut dire que M. Keller réunit ces